

Protocole d'accès à l'établissement

Elie de Brignac

Sous réserve des annonces gouvernementales en amont de la vente.



ARQANA

Vente d'Août & v.2

Août 2021

14 au 17 août 2021

Etablissement Elie de Brignac
32 avenue Hocquart de Turtot, BP 23100, 14803 Deauville

Table des matières

I.	Prérequis	4
II.	Procédures gouvernementales	4
III.	Restrictions d'accès à l'établissement de vente	5
IV.	Logistique globale	6
A.	Parkings.....	6
B.	Nettoyage du site.....	6
C.	Equipements de protection individuelle (EPI).....	6
D.	Limitation du nombre de lots présents dans le rond de présentation	6
E.	Circulation sur site	7
F.	Signalétique	7
G.	Prise d'enchères.....	7
H.	Biosécurité	7
V.	Déroulé des canters – lundi 28 (pratices) & mardi 29 juin (breeze)	7
VI.	Déroulé de la vente – mercredi 30 juin & jeudi 1 juillet	8
VII.	Personnes présentes sur site	8
A.	Spotters.....	8
B.	Hôtesse.....	8
C.	Vacataires	8
D.	Captation vidéo / Permanence sonorisation des ventes	9
E.	Restauration	9
F.	Boutique	9
G.	Business Center	9
H.	Accueil.....	9
I.	Vétérinaires préleveur, identificateur et officiel	9
J.	Maréchal-ferrant	9
K.	Grooms	10
L.	Médecin de service	10
M.	Salle de presse (noire dans cursive)	10
N.	Opérateur de prise d'enchère en ligne.....	10
O.	Bureaux des courtiers	10
P.	Loges	10
Q.	Tribune.....	10

R.	Vendeurs et acheteurs incluant les agents	11
VIII.	Aménagements spécifiques dans l'établissement	11
A.	Accès	11
B.	Contrôle des entrée/sortie des chevaux	11
C.	Premiers soins.....	11
D.	Granges à foin et paille	11
E.	Boite d'entrée des chevaux et quais d'embarquement	12
F.	Restauration - Bars	12
G.	Auditorium de vente.....	12
H.	Ecuries.....	12
I.	Selleries.....	12
J.	Sanitaires	13
K.	Plans.....	13

I. Prérequis

Fin décembre 2019, la propagation du virus causant la COVID-19 a entraîné de nombreuses perturbations dans les activités de chaque pays. Face au manque d'immunité et aux recommandations de l'OMS pour limiter l'impact de cette crise, de nombreuses mesures ont été prises afin d'endiguer la pandémie contre laquelle aucun vaccin n'existe actuellement.

Les protocoles décrits ci-dessous sont conformes aux directives du gouvernement à la date de rédaction.

Le document est susceptible d'être mis à jour si le gouvernement venait à diffuser de nouvelles dispositions.

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur à compter du **21 juillet 2021**, l'agence de vente Arqana s'organise pour poursuivre son activité de vente et fluidifier la mise sur le marché de la production des éleveurs de chevaux de courses en France, tout en respectant strictement les consignes sanitaires définies par le gouvernement. Le présent cahier des charges s'appuie sur les principes généraux de la fédération nationale des courses hippiques ainsi que sur les protocoles sanitaires édictés par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

L'accès sera possible à condition de présenter une preuve d'identité et un pass sanitaire valide. Les chevaux seront présentés dans le ring de vente du pavillon. Les prises d'enchères se feront à l'intérieur ainsi que sur l'interface online et par téléphone.

L'effectif présent doit être le plus limité possible et des mesures de sécurité sanitaire rigoureuses seront respectées : port du masque obligatoire en intérieur, organisation adaptée des espaces de travail (intérieur et extérieur).

II. Procédures gouvernementales

Suite aux dernières annonces gouvernementales, il est obligatoire de respecter les différentes mesures citées ci-dessous afin d'assurer à tous un climat de travail sécurisé dans l'établissement de vente Elie de Brignac :

- Maintenir la distance sociale entre chaque individu.
- **Port obligatoire de masques faciaux en intérieur.**
- Augmenter la fréquence du lavage des mains à l'aide de savon ou de gel hydroalcoolique.
- Augmenter la fréquence de la désinfection des zones de contact et objets que vous pouvez utiliser, grâce à des lingettes désinfectantes ou des produits virucides.
- **Inscription des coordonnées de chaque personne accédant au site sur un registre à l'entrée de l'établissement** ou via internet en amont de l'arrivée afin d'être joignable si nécessaire.

Nous demandons à toute personne présentant l'un des critères suivants de ne pas entrer dans l'établissement Elie de Brignac :

- Fièvre,
- Symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge et fatigue,
- Essoufflement,
- Perte de goût,
- Perte de l'odorat,
- Être considéré comme une personne à risque ou vulnérable,
- Vivre avec une personne isolée,
- Revenir d'une région touchée par l'épidémie de COVID-19 ou avoir été en contact avec une personne ayant contracté la maladie.

Toute personne développant des symptômes au cours de la vente doit immédiatement consulter le médecin de service qui préviendra si nécessaire le responsable COVID-19 d'ARQANA, Arthur SERRES.

III. Restrictions d'accès à l'établissement de vente

La sécurité de l'établissement sera assurée par l'entreprise Mondial Protection.

Le port d'un masque sera obligatoire dans les bâtiments de l'établissement des ventes.

Le seul parking ouvert sera le parking des professionnels situé à l'entrée de l'hippodrome de La Touque. Une seule personne sera présente afin de fluidifier les flux de chevaux du centre d'entraînement et les flux de véhicules.

L'entrée sur le site se fera uniquement – de jour comme de nuit - par l'accès au 32 rue Hocquart de Turtot face à l'entrée de l'hippodrome. **Les accès situés le long de la rue Florian de Kergorlay seront tous condamnés.**

L'accès des chevaux logés sur l'établissement Arqana se fera par le quai de débarquement.

Les personnels d'ARQANA seront équipés d'un masque chirurgical dès leur présence sur site.

Pourront entrer sur le site :

- Personnels médicaux.
- Vétérinaires mandatés par Arqana ou pour lesquels les clients auront en amont adressé une demande à Arqana qui l'aura validée.
- Maréchal Ferrant de garde.
- Vendeurs : représentant du haras et grooms.
- Acheteurs et courtiers : sur inscription préalable online ou à l'entrée de l'établissement.
- Transporteurs de chevaux.

- Presse accréditée.
- Agents de sécurité.
- Entreprises de nettoyage.

Arqana se réserve le droit de refuser les accès en fonction des éléments disponibles.

ARQANA se réserve le droit de restreindre les accès au site, hors personnels & prestataires.

Des affiches seront disposées à l'intérieur du site afin de rappeler les règles à respecter.

IV. Logistique globale

A. Parkings

Le parking de l'hippodrome est à la disposition de tous ceux qui souhaitent se rendre aux ventes. Les préposés au parking veilleront à la circulation avec service voiturier.

Les camions et vans devront stationner sur le parking des vans de l'hippodrome.

B. Nettoyage du site

Arqana a mis en place un protocole de nettoyage renforcé visant à agir sur les zones de contact telles que les poignées de porte, rampes, robinets, etc.

Chaque opération de nettoyage sera consignée dans un registre consultable en cas de contrôle par les autorités.

C. Equipements de protection individuelle (EPI)

- Du gel hydroalcoolique - en flacons ou en bornes - sera mis à disposition à l'entrée principale de l'établissement ainsi que dans chaque cour de présentation, bureaux des ventes (dit « des papiers ») et sanitaires.
- Les salariés d'Arqana seront équipés d'EPI.
- Utilisation d'un masque obligatoire dans l'enceinte de l'établissement des ventes.
- Arqana aura à disposition un stock de masques en cas de besoin, mais **il est demandé à toutes les personnes ne faisant pas partie de l'équipe Arqana de s'équiper de leurs propres équipements de protection individuelle.**

D. Limitation du nombre de lots présents dans le rond de présentation

À tout moment, le nombre de lots dans le rond de présentation sera limité à 8.

E. Circulation sur site

Il ne sera pas mis en place de sens de circulation dans les cours. **Merci de ne pas stationner dans les zones exigües afin de faciliter les flux.**

Dans les zones d'attente (bureaux des papiers et de la comptabilité), des stickers au sol ainsi que des cordons permettront de définir les distances à respecter et les sens des flux.

F. Signalétique

A l'entrée du site, les instructions concernant les mesures à respecter dans l'établissement de vente seront affichées :

- Garder une distance sociale de 2 mètres par rapport aux autres personnes,
- Port du masque obligatoire en intérieur,
- Se laver régulièrement les mains à l'aide d'eau savonneuse ou de gel hydroalcoolique,
- Rappel aux personnes des symptômes du Covid-19.

G. Prise d'enchères

Les prises d'enchères physiques auront lieu dans l'auditorium des ventes. Il sera également possible d'enchérir via la plateforme arqanaonline.com.

H. Biosécurité

La mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'échelle du site peut se consulter sur l'annexe jointe sur laquelle apparaissent les emplacements des bornes ou distributeurs.

Des affiches seront installées dans l'établissement pour rappeler les distances minimales de sécurité à respecter ainsi que la nécessité de se laver régulièrement les mains.

Si la météo le permet et selon l'emplacement, les portes seront maintenues ouvertes afin d'en minimiser les manipulations.

Les locaux qui ne seront pas utilisés pendant la vente seront condamnés, dans le respect du plan de sécurité incendie.

V. Déroulé des inspections – jeudi 12 & vendredi 13 août

- Inspections des lots sur le site des ventes.
- Inscription des acheteurs/visiteurs sur le registre à l'entrée de l'établissement.
- Les vétérinaires mandatés par les acheteurs pourront pratiquer des examens d'avant-vente.
- Le nombre de personnes présentes sur le site devra être limité en fonction de l'espace et des mesures sanitaires en vigueur. Les espaces intérieurs devront être limités en

nombre de personnes présentes (Bureau administratif de la vente et lieux de consommation).

- **Restauration au Floor, Zinc, Canisy ou Resto**

VI. Déroulé de la vente – samedi 14 au mardi 17 août

- Inspections des lots sur le site.
- Inscription des acheteurs/visiteurs sur le registre à l'entrée de l'établissement.
- Les vétérinaires mandatés par les acheteurs pourront pratiquer des examens d'avant-vente.
- Le jour de la vente, il pourra y avoir des examens vétérinaires avant et post-vente. Par le fait, les vétérinaires mandatés pourront être présents (ce qui justifie aussi la présence du personnel des vendeurs).
- Le nombre de personnes présentes sur le site devra être limité en fonction de l'espace et des mesures sanitaires en vigueur. Les espaces intérieurs devront être limités en nombre de personnes présentes (Bureau administratif de la vente et lieux de consommation).
- **La vente commencera à 17h30 le samedi et le dimanche, 13h00 le lundi puis 15h00 le mardi.**
- **Restauration en position assise dans l'ensemble des espaces réservés sans limitation.**
- Présence des transporteurs « enlevant » les chevaux vendus.

VII. Personnes présentes sur site

A. Spotters

Un masque sera mis à disposition. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

B. Hôtesses

Un masque sera mis à disposition ainsi que des gants pour les hôtesse le souhaitant. Des stylos seront mis à disposition des clients non équipés pour la signature des bordereaux. Ils ne seront pas repris. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

C. Vacataires

Un masque sera mis à disposition. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

D. [Captation vidéo / Permanence sonorisation des ventes](#)

Les équipes de production vidéo (3 personnes) seront équipées de masques. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

E. [Restauration](#)

Les équipes d'Henri Morel devront porter les EPI fournis par leur employeur dès leur entrée sur le site.

F. [Boutique](#)

La boutique sera ouverte du jeudi 12 au mardi 17/08.

G. [Business Center](#)

Dans le cadre de l'utilisation du Business Center, les ordinateurs seront désinfectés après chaque utilisation. Merci d'attendre que l'hôtesse ARQANA vous signale que la zone est accessible avant de vous installer.

H. [Accueil](#)

A l'intérieur du local d'accueil, une seule personne sera autorisée en plus de l'hôtesse ARQANA présente.

Une borne de gel et des lingettes désinfectantes seront disponibles dans la zone de prêt des vélos.

I. [Vétérinaires préleveur, identificateur et officiel](#)

Comme recommandé, les EPI seront fournis aux vétérinaires de la clinique Equine de la côte fleurie par leur employeur. A défaut, Arqana pourra se substituer à celui-ci.

Il est demandé de porter un masque lors de la vérification de l'identité des chevaux dans les boxes.

Les mesures de distanciation et autres recommandations gouvernementales s'appliqueront en tout temps.

J. [Maréchal-ferrant](#)

Les équipes de Jérémie Roux seront associées à la vente en tant que maréchal officiel.

Tout maréchal ferrant tier souhaitant intervenir devra s'inscrire préalablement et respecter les mesures mises en place puis quitter le site dès la fin de son intervention.

Ils devront être équipés de leurs propres EPI. Il est demandé que pendant leurs interventions, les maréchaux et les grooms soient équipés de masques en raison de la proximité.

Charge aux maréchaux d'indiquer leur protocole de sécurité pendant l'intervention.

K. [Grooms](#)

Le personnel des vendeurs doit rester à proximité des boxes attribués à leurs lots sauf si une nécessité doit les en éloigner. Il leur est demandé de venir avec leurs EPI. Ils devront gérer la distanciation sociale lors des shows. Arqana ne fournira aucun équipement. Pensez à apporter le matériel qui vous sera nécessaire.

L. [Médecin de service](#)

Le docteur Gérard Oriot assurera le service médical. Son bureau est situé à l'entrée de l'établissement à côté de la boutique ARQANA.

M. [Salle de presse \(noire dans course\)](#)

Les utilisateurs de la salle de presse devront appliquer les mesures de distanciation et porter un masque dans cette salle.

N. [Opérateur de prise d'enchère en ligne](#)

Les opérateurs de prise d'enchères en ligne seront situés à la tribune. Arqana leur fournira les EPI nécessaires.

O. [Bureaux des courtiers](#)

Les courtiers détenteurs d'un bureau devront s'assurer du respect des règles dans leur local.

P. [Loges](#)

L'utilisation des loges est sous la responsabilité de la personne ayant réservé le local. Il est recommandé de respecter les gestes barrières et de limiter les regroupements d'individus.

Q. [Tribune](#)

Il ne pourra pas y avoir plus de 5 personnes à la tribune simultanément. L'auctioneer sera dispensé du port du masque. Il procédera à des rappels concernant le respect des règles sanitaires selon les effectifs présents dans la salle.

R. [Vendeurs et acheteurs incluant les agents](#)

Chacun devra respecter les mesures de distanciation et s'assurer que son personnel applique également les mesures. Ils devront s'équiper de leurs propres EPI.

Il est recommandé de porter un masque lors de l'inspection des chevaux et de solliciter l'accord du groom si une inspection plus proche du cheval doit être réalisée.

VIII. Aménagements spécifiques dans l'établissement

A. [Accès](#)

Nous vous rappelons que le seul accès au site se situera au 32 avenue Hocquart de Turtot (en face de l'hippodrome).

B. [Contrôle des entrée/sortie des chevaux](#)

Seuls les personnels d'Arqana pourront accéder à la guérite de contrôle afin de permettre l'échange de documents en toute sécurité.

Du gel hydroalcoolique sera disponible. Si un contrôle de transpondeur doit être effectué, le personnel d'Arqana sera équipé des EPI fournis (gants et masque).

Les personnes extérieures à Arqana venant à la guérite de contrôle pour demander des informations ou récupérer des numéros de lot devront respecter les règles et se tenir à l'extérieur du local.

Arqana ne fournira pas de matériel. Les vendeurs devront donc amener leurs propres outils.

C. [Premiers soins](#)

En cas de suspicion de COVID, l'individu devra se rendre au local du médecin de service.

En arrivant à ce local, le patient devra frapper à la porte et attendre à l'extérieur. Le soignant prendra alors la température du patient en respectant les mesures sanitaires. Si un examen dans un autre lieu de l'établissement doit être mené, le soignant devra s'équiper des EPI.

Un lieu d'isolement sera réservé en cas de suspicion de cas de COVID-19.

D. [Granges à foin et paille](#)

Nous comptons sur le bon sens de chacun pour respecter les distances sociales et autres mesures de protection nécessaires.

E. Boite d'entrée des chevaux et quais d'embarquement

Les vendeurs et les transporteurs sont priés d'informer Emilie Cheze (echeze@argana.com) pour confirmer le jour et l'heure d'arrivée pour chaque lot.

Les transporteurs s'engagent à respecter les règles de distanciation.

Du gel hydroalcoolique sera disponible au quai de débarquement auprès des personnels d'Arqana.

Les papiers des chevaux et autorisations d'accès devront être fournis au personnel d'Arqana avant le déchargement afin qu'il soit procédé à une vérification de la régularité des dossiers par rapport à la liste fournie par Arqana. Pour entrer dans l'établissement, il faudra attendre que le personnel d'Arqana confirme que l'accès est possible.

F. Restauration - Bars

Les emplacements ouverts seront :

- Le Resto : jours de vente
- Le Floor
- Le Canisy
- Le Zinc
- Le 360 : jours de vente
- Le food-truck : jours de vente

Le paiement par carte bancaire sans contact doit être privilégié.

G. Auditorium de vente

Il sera ouvert uniquement pendant les heures de ventes.

H. Ecuries

Une borne de distribution de gel hydroalcoolique sera disponible dans chaque cour.

Des affichages rappelleront aux gens de respecter les mesures de distanciation à appliquer. Les chevaux devront quitter l'établissement le plus rapidement possible après leur passage en vente.

I. Selleries

Lors de l'utilisation des selleries, merci de respecter les mesures de distanciation (2 mètres entre chaque individu ou port d'un masque).

J. Sanitaires

Des serviettes jetables seront mises à disposition afin de ne pas utiliser les sèche-mains.

Le service de ménage attachera une attention particulière au nettoyage des zones de contact avant et après utilisation (poignées, fermetures, chasses d'eau, etc.).

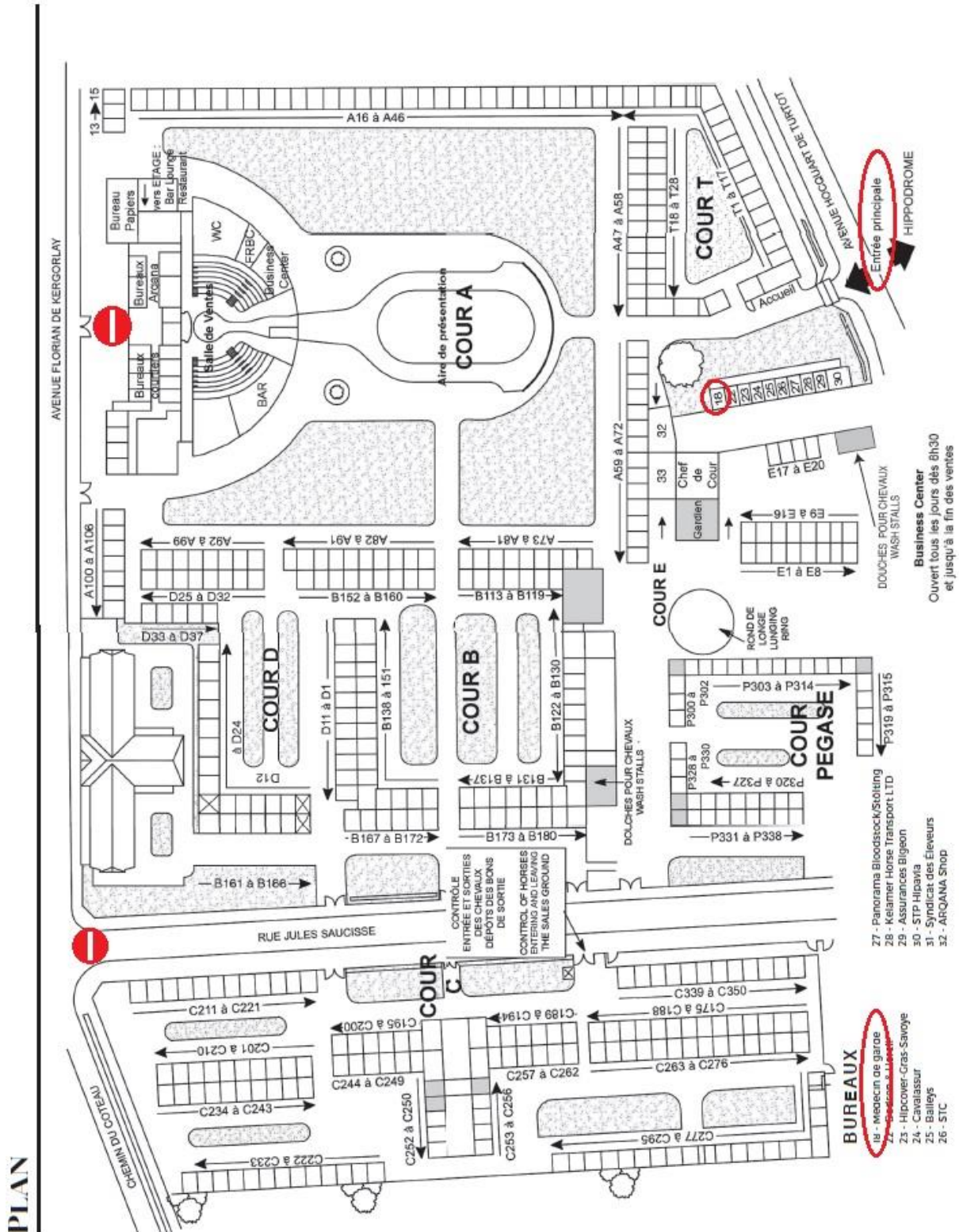
Des lingettes désinfectantes seront à la disposition des utilisateurs qui le souhaitent.

K. Plans

Un plan du complexe identifiant les zones de distribution de gel et les lieux où se laver les mains est annexé à ce document.

Annexes

A. Accès et lieux clés :



B. Localisation des bornes de distribution de gel hydroalcoolique :

